

ADA BIENTÔT 100% OPERATIONNEL

POUR AIDER LES JEUNES À TROUVER LEUR VOIE VERS LE SUPÉRIEUR

© _Rawpixel(Unsplash)

ADA (Accompagnement au Développement de ton Avenir), un outil d'orientation qui vise à faciliter la transition post-secondaire, s'apprête à passer un cap : celui de son approbation par le gouvernement. Ses deux modules manquants, ADA-Compétences et ADA-Motivations, arrivent enfin, tandis qu'ADA-Intérêts s'est refait une beauté. Autre nouveauté de taille, l'ensemble migrera d'ici la fin de l'année vers le portail officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'orientation : monorientation.be. Entrées libres fait le point avec Mikaël De Clercq, chercheur-expert à l'ARES, professeur à l'UCLouvain et copilote du projet.

Alors que deux nouveaux modules viendront très bientôt compléter l'outil ADA, pouvez-vous rappeler son objectif global et son fonctionnement en trois modules ?

« ADA, pour Accompagnement au Développement de ton Avenir, est un outil qui vise à faciliter la transition post-secondaire, principalement vers le supérieur mais aussi vers le monde professionnel. Il repose sur les trois piliers qui sont à la base d'une bonne orientation et qui correspondent aux trois modules de l'outil : les intérêts, les compétences et les motivations des jeunes. Le premier module ADA-Intérêts leur permet de se positionner sur leurs intérêts professionnels et de découvrir des métiers et des formations qui y correspondent. ADA-Compétences les amène ensuite à réfléchir sur les compétences qui doivent être renforcées avant d'entrer dans le supérieur. Et enfin, ADA-Motivations les aide à faire le point sur leurs motivations et sur la façon dont ils comptent s'engager dans le supérieur. L'outil est pensé pour être utilisé sur trois ans, dès la 4^e secondaire, avec idéalement les intérêts en 4^e, les compétences en 5^e et les motivations en 6^e secondaire. »

Depuis sa sortie en septembre 2023, ce premier module ADA-Intérêts a beaucoup évolué. Comment fonctionne-t-il à présent, et pourquoi cette évolution ?

« Au départ, on proposait aux utilisateurs de passer un questionnaire général suivi d'un approfondissement facultatif. Mais on a constaté que beaucoup s'arrêtaient au premier test et perdaient du coup l'essentiel de l'intérêt de l'outil. Désormais, ADA-Intérêts se présente comme un questionnaire unique qui explore cinq domaines d'intérêt : l'humain, la gestion, la technologie, la culture et le vivant. Le jeune qui passe ce test obtient d'emblée tous ses résultats, puis explore les listes des métiers liés à ses affinités, avec un accès direct aux formations. »

Il est important de souligner qu'ADA-Intérêts, comme l'outil ADA en général, n'est pas pensé pour être utilisé seul, ni comme un outil adéquationniste.

« C'est tout à fait exact ! ADA n'a pas pour vocation de dire au jeune ce qu'il doit faire. C'est un outil d'aide qui fournit des éléments objectifs au jeune qui lui serviront de base pour mener des discussions sur son avenir avec des professionnels et/ou avec son entourage, comme les enseignants, les

parents, le centre PMS ou des centres d'orientation. Je précise que seul ADA-Intérêts relie les résultats de son test à des métiers et formations ; les deux autres modules identifient quant à eux des forces et faiblesses des jeunes, mais sans jamais les orienter vers une filière ou une autre. L'outil ADA conclut d'ailleurs systématiquement le parcours du jeune en l'incitant à aller échanger avec une personne extérieure, avant de pouvoir en faire une synthèse en ligne. Passer simplement les tests des trois modules ne suffit pas. »

Grande nouveauté en plus des deux nouveaux modules, l'outil ADA sera désormais accessible via monorientation.be, le portail officiel de l'orientation en FWB. En quoi cette migration est-elle importante ?

« Elle officialise en quelque sorte ADA, qui était resté jusqu'ici plutôt comme un outil situé à part. En plus, cela permet à ADA de s'appuyer sur toute une série de ressources déjà présentes sur le portail de la FWB, comme des fiches métiers ultra-complètes assorties des compétences liées, des compétences requises et de formations nécessaires. Autant d'informations qu'on pouvait déjà retrouver sur le portail de la FWB et qui seront intégrées à ADA. »



Mikael De Clercq © DR

Comment fonctionne ce nouveau module ADA-Compétences ?

« Dans ce deuxième module, le jeune devra se positionner sur cinq types de compétences : langagières, mathématiques, méthodologiques, socio-affectives et orientantes. Les deux premières s'appuient sur de vrais questionnaires de connaissances, soit une trentaine de questions en français et vingt-cinq en mathématiques. Les trois autres portent sur la gestion de son étude, la gestion du stress et le degré d'avancement de son projet d'orientation. Une fois un des tests réalisés, un retour contextualisé est alors proposé au jeune. Cela pointe ses forces et ses faiblesses sans toutefois proposer de piste de remédiation toute faite. On invite au contraire le jeune à aller en discuter avec un professionnel ou à consulter certaines des ressources de la plateforme. »



Le futur ex-portail web de l'outil ADA © ADA

Le dernier module, ADA-Motivation comprendra trois volets...

« Le premier volet, baptisé "Mon contexte", porte sur la compréhension de l'enseignement supérieur et les ressources dont dispose le jeune. "Mes attentes", le second volet, explore la source de sa motivation, intrinsèque ou externe, et sa confiance en ses capacités. "Mon engagement", le dernier volet, porte sur la façon dont le jeune imagine s'investir dans les cours et la vie étudiante. L'objectif consiste à permettre au jeune de développer des attentes claires et réalistes sur ce qui l'attend dans le supérieur, avant qu'il n'y arrive alors qu'on sait que cette transition secondaire-supérieur est souvent très compliquée à gérer pour le jeune. Tant du côté de la charge de travail à fournir que du côté de la gestion de son autonomie. »

L'outil s'adresse principalement aux élèves dès la 4^e secondaire, mais il peut aussi s'avérer utile pour des étudiants qui cherchent à se réorienter.

« Tout à fait. Accessible dès la 4^e secondaire, ADA peut parfaitement servir à un étudiant en réorientation, sans aucun ajustement. Mais nous avons surtout voulu construire un outil préventif et pas remédial. Notre cible première reste donc les élèves du secondaire. Tout étudiant peut toutefois se poser ces questions en début de supérieur, cela restera pertinent. »

© George Bakos (Unsplash)



Un côté ludique et progressif sera peu à peu intégré à l'outil ADA

« Un gros travail a été mené autour d'une logique de progression, pour que le jeune visualise son avancement. Une prochaine mise à jour introduira le concept de badges — une douzaine — qui viendront récompenser les efforts des jeunes. Des badges qui ont déjà été validés avec les utilisateurs actuels. Certains porteront sur les trois modules, d'autres sur les activités menées hors plateforme. Une fois tous obtenus, le jeune saura que sa démarche d'orientation est complète. »

Existera-t-il un guide d'utilisation pour les enseignants et/ou professionnels de l'orientation ?

« Le guide d'utilisation est en cours de mise à jour et sortira avec la nouvelle version. Des formations pour les enseignants et autres acteurs de l'école sont en cours de réflexion et seront préalablement testées avec un panel d'écoles pilotes avant une généralisation. Elles porteront sur les bases de l'orientation, la découverte de l'outil et la manière de réagir face à des situations complexes, comme lorsqu'un jeune est attiré par une famille de métiers dont les compétences requises sont opposées aux siennes... »

Depuis le lancement de l'outil, 75.000 comptes ont été créés. Existe-t-il un objectif chiffré à atteindre ?

« Non, il n'y a pas du tout d'objectif chiffré précis. L'idée, c'est vraiment que le plus de jeunes possible utilisent l'outil. Et avec la migration de la plateforme ADA sur monorientation.be, ce chiffre devrait certainement augmenter, du moins on l'espère. Il faut préciser que les bénéfices de l'utilisation de cet outil dépassent le jeune lui-même. En favorisant des activités orientantes et précoces, l'outil devrait à terme limiter les réorientations, les abandons et échecs en première année, avec, à la clé, des économies sociétales substantielles. »

■ Gérald Vanbellinghen

Un journal de route pour aller plus loin

Au-delà des trois grands modules, la plateforme ADA proposera bon nombre d'activités d'orientation complémentaires. Il s'agit, par exemple, de la participation à un salon de l'étudiant, à la visite d'un établissement du supérieur, de rencontrer des étudiants déjà inscrits dans une filière visée, etc... À chaque fois que le jeune effectuera une des activités, il pourra la cocher virtuellement et y associer des notes personnelles. Ce qui permettra à terme de transformer l'outil ADA en un véritable journal de route de l'orientation du jeune.

Un outil bâti sur la science et le terrain

ADA n'est pas né d'intuitions, mais d'une collaboration entre l'ARES, l'Administration générale de l'Enseignement et les cinq grands pôles académiques francophones. Ceux-ci ont mobilisé des experts issus de toutes les universités, hautes écoles et ESA, mais aussi des acteurs de terrain comme des enseignants, des directions d'écoles secondaires et membres de centres d'information et d'orientation. Chaque élément de l'outil s'appuie sur la littérature scientifique et a ensuite été ajusté grâce aux retours de ces praticiens. Les rapports d'évaluation, tous disponibles en ligne, en attestent : ADA est le premier outil d'aide à l'orientation en Fédération Wallonie-Bruxelles à faire l'objet d'une validation scientifique complète et rigoureuse.

Si l'outil ADA sera bientôt disponible via le portail monorientation.be, vous pouvez déjà retrouver le premier module, ADA-intérêts via :

ada.mesetudes.be

